



## Succession / tribunal / delai

-----  
Par Visiteur

je suis dans un probleme qui pourrait s'apparenter a un desheritage par l'envol de l'assurance vie au benefice d'une personne exterieure a la famille. pour le dire autrement j'ai fait appel a un avocat afin de faire evaluer par la justice la légitimité de la chose. Et faire valoir la notion de prime manifestement exageree.

la requete a ete deposee en mai 2023. l'huissier a informé le bénéficiaire.

il est dit que celui ci a 15 jours pour declarer son conseil afin d'éviter d'être jugé sur mes seuls elements. une date fut proposée en octobre.

aucun avocat n'est apparu.

et soudainement il surgit. demande un report qu'on nous annonce en decembre 2024 !!!!

la procedure n'est pas respecté, le report accordé et plus d'un an et demi apres le depot de l'assignation.

le delai semble delirant. quels sont mes recours ?

d'ici la l'argent aura surement disparu en plus.

conseils ?

merci

-----  
Par Rambotte

Nous avons déjà vu cette question :

<https://www.forum-juridique.net/famille/succession-tribunal-delai-t42449.html>

Inutile de la reposer...

Surtout que vous n'avez pas répondu aux questions dans cette autre discussion.

La question qui avait été posée est de savoir votre lien de parenté avec le défunt, ou plus généralement, qui sont les héritiers du défunt.

La réponse à ces questions est essentielle aux réponses qu'on peut vous apporter. En effet, à aucun moment vous ne dites par exemple "mon père" ou "ma mère", ni "mon conjoint".